



Conférence
des présidents
d'université

L'université est une chance. Saisissons-la

Les dossiers

**L'UNIVERSITÉ
EST UNE CHANCE,
SAISSISSONS LA !**

**L'Université française,
moteur du progrès social**

© CPU OCTOBRE 2009

L'Université française, moteur du progrès social

L'Université française apporte une contribution essentielle à l'effort national d'élévation du niveau de formation des Français. En formant 1,3 million des 2,2 millions d'étudiants que compte le pays aujourd'hui, les Universités ont en effet multiplié leurs effectifs par 6,5 en 50 ans. Sait-on que 10 % des étudiants à l'Université sont des enfants d'ouvriers et 32 % des filles et fils des cadres et professions intellectuelles supérieures contre respectivement 5% et 50% en classes préparatoires aux grandes écoles. Sait-on que les étudiants sont des étudiantes à plus de 56%, que l'Université accueille plus de 80% des étudiants en situation de handicap et que le maillage du territoire réalisé l'Université française à travers ses sites d'IUT, d'IUFM et ses premiers cycles délocalisés permet à beaucoup de jeunes de milieu modeste d'accéder avec succès aux études supérieures près de chez eux ? C'est l'Université qui permet ainsi à un maximum de jeunes d'accéder à un niveau de connaissance et de réflexion et à un statut social que n'avaient pas leurs parents, en particulier dans les familles d'origine étrangère et « produit » la grande majorité des intellectuels et des cadres moyens et supérieurs dont la nation a besoin. L'Université a formé et forme traditionnellement la totalité des médecins, des pharmaciens et des dentistes et la quasi-totalité des juristes, des enseignants et des chercheurs. Mais sait-on qu'en quelques décennies, les Universités françaises ont considérablement diversifié et professionnalisé leurs cursus ?

Qu'elles ont en leur sein les Instituts Universitaires de Technologie (IUT), les Instituts d'Administration des Entreprises (IAE) et de prestigieuses écoles d'ingénieurs et qu'elles ont développé nombre de filières professionnelles ? Chaque année, des managers, des gestionnaires, des commerciaux, des communicants, des ingénieurs, sortent des rangs des Universités, après avoir bénéficié d'enseignants de très haut niveau, dont les activités de recherche leur garantissent une grande actualité des connaissances. Sait-on, enfin, que l'Université accueille environ la moitié des jeunes qui choisissent de préparer leur DUT, leur licence, leur master ou leur diplôme d'ingénieur en apprentissage, ce qui leur assure un revenu non négligeable en même temps que des débouchés facilités ? Et que l'Université propose aujourd'hui une grande partie de ses diplômes en formation continue aux salariés et aux demandeurs d'emplois, en leur permettant de plus en plus souvent de bénéficier d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

En ces temps de crise, le diplôme reste le meilleur rempart contre le chômage. Et l'Université la meilleure façon d'y parvenir, avec la certitude de pouvoir s'inscrire, sans sélection par l'argent, dans des parcours plus en plus diversifiés et adaptés aux différents types de publics, ouverts sur le monde et la diversité culturelle et sociale, délivrés par des professionnels soucieux d'inculquer l'autonomie, l'initiative, l'esprit d'entreprise et la curiosité intellectuelle.

Le Bureau de la CPU - 15.09.09

2,2 millions d'étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France, dont 1,3 dans les Universités françaises.

L'Université : un rôle majeur dans la formation des jeunes français

En matière d'enseignement supérieur, la France est assez atypique avec le double système des Universités et des filières de grandes écoles. Habitée à considérer que le seul moyen de progresser ou de faire partie des élites est de passer par les grandes écoles, la plupart des Français méconnaissent le rôle central de l'Université dans l'accès d'une génération entière à de meilleures perspectives sociales. L'Université forme déjà une part importante de l'élite nationale, sans discrimination. Elle joue à ce titre un rôle prépondérant dans la formation de cadres d'origines sociale et culturelle différentes et « pas tous formatés dans un moule identique » !

En 1960, les Universités françaises comp- taient 214 700 étudiants, 661 200 en 1970 et 858 100 en 1980. En près de 40 ans, les effectifs au sein des Universités ont donc doublé, montrant ainsi la capacité de ces institutions à permettre une véritable démocratisation de l'accès à la connais- sance, à assurer leur mission première de formation et de diffusion des savoirs fon- damentaux tout en préparant à l'inser- tion professionnelle. Les femmes sont les premières bénéficiaires de ces avancées, puisqu'elles représentent désormais 56,9% de la population universitaire.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	1960-61	1970-71	1990-91	2003-04	2005-06	2007-08
Universités dont IUT	214700	637000	1159937	1425665	1421719	1363750
UT			3157	6974	7375	7931
INP			8250	12794	12478	7743
Grds Etablis- sements			15536	18655	25944	29726
CPGE	21000	32600	64427	72053	74790	78072

Source : Rapport Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2008 – DEPP – Chap.6.1

IUT : Institut Universitaire de Technologie
 UT : Université de Technologie
 INP : Institut National de Polytechnique
 CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

La Conférence des présidents d'Université, redéfinie dans la loi «Libertés et Responsabi- lités des Universités» (LRU) du 10 août 2007, est une association loi 1901 reconnue d'utili- té publique. Elle représente les intérêts communs des établissements qu'elle rassemble. Aujourd'hui, La Conférence regroupe 82 Universités (dont les IUT créés en leur sein à la fin des années soixante), 3 Universités technologiques, 3 Instituts Nationaux Polytechni- ques, 4 Ecoles Normales Supérieures, 3 Instituts Nationaux des Sciences Appliquées et 8 Grands Etablissements (CNAM, Observatoire de Paris, Inalco,...).

Quand Université rime avec diversité

« Faire réussir le plus grand nombre à et par l'Université, en reconnaissant que la diversité des profils, des talents, des compétences et des aspirations est une chance et non un fardeau, c'est donner à la France la possibilité de tenir son rang. C'est répondre à l'angoisse des Français face au déclassement et à la panne de l'ascenseur social. [...] Notre pays souffre de l'excessive homogénéité de la formation de ses élites, alors que le monde aujourd'hui exige ouverture et pluralité. Le choix de l'Université est donc bel et bien celui de valoriser la diversité de la population française ».

Extrait du texte d'orientation adopté en CPU plénière – 15 mars 2007

L'Université ascenseur social

L'Université accueille tous les étudiants qui souhaitent s'y former : elle a donc seule, depuis près de 40 ans, relevé le défi de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Il n'existe pas d'étude précise, au ministère ou ailleurs, sur la composition sociale des « grandes écoles ». Cependant, en consultant les notes de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, on ne peut que constater que les étudiants d'origine modeste (au niveau master) sont plus nombreux dans les universités que dans les « formations d'ingénieurs non universitaires » et les « écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité ».

Il est donc utile de rappeler que ce sont les universités qui permettent aujourd'hui à

un maximum de jeunes d'accéder à un niveau de connaissance et de compétences et à un statut social que n'avaient pas leurs parents. En accueillant tous les étudiants qui souhaitent s'y former, sans sélection et pour des droits d'inscription modestes, les universités françaises relèvent largement le défi de la démocratisation de l'enseignement supérieur depuis 40 ans.

ORIGINE SOCIALE DES ÉTUDIANTS AU NIVEAU BAC + 4/5 PAR TYPE DE FILIÈRE*

* chiffres extrapolés à partir des tableaux [1] et [3] du chapitre 6.14 de Repères et Références statistiques – Ministère de l'Éducation nationale – 2009

	Cadres et professions intellectuelles supérieures	employés	ouvriers
Master LMD (Universités)	35,7%	10,5%	7,4%
Autres formations d'ingénieurs non universitaires	45,3%	6,9%	4,3%
Ecoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	37,9%	6%	2,2%

RÉPARTITION EN 2008-2009 DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS SELON LA PCS* DU CHEF DE FAMILLE

	Agriculteurs Artisans	Cadres	Professions intermédiaires	employés	ouvriers	Retraités inactifs	Non renseignés
Universités	8.5	31.3	14.3	13.4	10.2	11.9	10.4
UT + INP	9.4	48.3	15.5	8.5	6.6	8.4	3.3
IUFM	7.6	24.3	14.9	13.7	11	13.2	15.3
Grds établissements	9	48.2	9.6	6.9	3.8	10.9	11.5
CPGE	10.2	49.3	13	9	5.7	9.5	3.1

Chiffres : % de la totalité des étudiants dans la filière.

*PCS : professions et catégories socioprofessionnelles
Source : Rapport Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2008 – DEPP – Chap6.1

© CPU OCTOBRE 2009

L'Université, une chance pour tous

80

80% des étudiants handicapés sont dans les Universités : en formant plus de 10000 étudiants handicapés dans le supérieur, elles prouvent une fois de plus qu'elles sont le lieu de l'égalité des chances, de l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur. Les présidents d'Université, en collaboration étroite avec les pouvoirs publics concernés, ont relevé ce défi en signant la Charte Université/Handicap

dès septembre 2007. Cette Charte engage les présidents dans une démarche pluriannuelle qui amène leurs Universités à accueillir chaque année un nombre plus important d'étudiants handicapés, en créant des structures pérennes d'accueil, en finançant des équipements et imaginant des méthodes pédagogiques innovantes.

L'Université d'une manière générale a montré sa capacité d'adaptation par rapport au nombre d'étudiants accueillis, ou dans l'augmentation de son nombre de formations professionnalisantes ou encore dans les valeurs qu'elle véhicule. L'Université aujourd'hui c'est celle de la diversité, de la parité, de l'égalité des chances et de l'accès à l'emploi ; c'est celle également de l'humanisme et d'une recherche tournée vers l'excellence.

CPU, 2007, colloque de Metz

L'Université au féminin

Les étudiants sont des étudiantes à 57 % et accèdent plus jeunes en moyenne aux études universitaires que les garçons, quelle que soit la discipline choisie. Elles sont majoritaires dans les cursus médecine-odontologie (60%) langues (74,9%)

lettres-sciences du langage-arts (73%) et en sciences humaines et sociales (67,9%). En revanche, on ne retrouve que 42% de femmes parmi les docteurs (en lettres très majoritairement) et 26% parmi les ingénieurs.

L'Université : un diplôme pour chacun

L'accès à la connaissance tout au long de la vie

Pour tous ceux qui n'ont pu en formation initiale acquérir un diplôme de l'enseignement supérieur, l'Université a fait de la formation tout au long de la vie l'une de ses priorités. Elle est en effet un acteur de plus en important dans la formation continue. La VAE, Validation des Acquis de l'Expérience, connaît un réel succès. En 2006, dans l'enseignement supérieur, 1 842 diplômes ont été octroyés dans leur totalité au titre de la validation des acquis de l'expérience. Leur croissance se poursuit à un rythme qui reste élevé (+ 11,3 % par rapport à 2005). À l'Université et au CNAM, 15 335 personnes ont bénéficié, en 2006, d'une validation de leurs acquis : 11 630 au titre du dispositif de

1985 qui permet d'accéder à une formation par dispense du titre normalement requis pour s'y inscrire (validation des acquis professionnels, VAP) et 3 705 au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) mise en place en 2002. Les masters apparaissent toujours comme des diplômes très recherchés, et les licences professionnelles apparaissent très attractives. La validation des acquis dans le supérieur touche avant tout les actifs ayant un emploi : 70% des bénéficiaires sont dans ce cas. La proportion des demandeurs d'emploi parmi les bénéficiaires est également importante puisqu'ils sont 22 % dans le cadre de la VAP et 19 % dans le cadre de la VAE.

PARTENAIRES DU MONDE ÉCONOMIQUE

Le réseau de la formation continue universitaire est, depuis des décennies, le partenaire attentif des changements de l'environnement socio-économique. Ces établissements, en formant plus de 300 000 stagiaires chaque année, sont devenus des acteurs majeurs du secteur. À l'interface entre l'entreprise et les potentiels de recherche et d'enseignement, ils apportent une contribution majeure à l'innovation et à la maîtrise des changements.

www.fcu.fr

Apprentissage = 1 diplôme + 1 métier

Les effectifs d'apprentis préparant une licence ou un master en apprentissage sont en constante progression : en 2007 ils étaient 5157 en DUT, 8000 en licence et maîtrise, et environ 5000 en master soit 20% des apprentis de l'enseignement supérieur (IUT compris).

Si le nombre de formations universitaires en apprentissage augmente, la croissance des effectifs est due essentiellement à la licence professionnelle. Cette formation universitaire permet de développer des compétences pointues. Parmi les domaines privilégiés : le commerce, la banque et les assurances, ainsi que la production ou l'informatique.

Une professionnalisation accrue

L'Université a formé et forme traditionnellement la totalité des médecins, des pharmaciens et des dentistes et la quasi-totalité des juristes, des enseignants et des chercheurs. Mais l'Université a depuis plus d'une quarantaine d'années mis en place des filières et des diplômes qui s'inscrivent dans une logique de professionnalisation, et ce à tous les niveaux, du DUT (Bac+2) au Master (Bac+5) ainsi qu'au Doctorat (Bac+8). Elles ont en leur sein les Instituts Universitaires de Technologie (IUT), les Instituts d'Administration des Entreprises (IAE) et de prestigieuses écoles d'ingénieurs et ont développé nombre de filières professionnelles. Actuellement, plus d'un étudiant

sur deux est engagé dans un cursus menant directement à un métier hors enseignement ; les entreprises, quant à elles, manifestent un réel intérêt pour des diplômes professionnels universitaires qui jouent désormais dans la même cour que les écoles ou grandes écoles en termes d'employabilité et de salaire.

La multiplicité de l'offre universitaire, la diversité des filières, les nombreuses possibilités de passerelles, la pluralité des orientations, sont sans aucun doute des atouts irremplaçables et uniques qui enrichissent le système d'enseignement supérieur et lui permettent de s'adapter en permanence aux grands enjeux économiques de notre société.

L'Université, partout en France

LES 13 PRES (SEPT 09)

- Aix Marseille Université
- Nancy Université
- Paris Est
- Paritech
- Université de Bordeaux
- Université de Lyon
- Université de Toulouse
- Université (EPCS) de Lille Nord de France
- Université européenne de Bretagne
- Universud Paris
- Université Nantes Angers Le Mans
- Clermont Université
- PRES Limousin Poitou-Charentes

L'une des grandes forces du système universitaire français, est son maillage territorial. L'Université est présente dans tous les départements français, et, dans toutes les régions il existe des pôles universitaires d'excellence et de référence au moins dans certains domaines de formation et de recherche.

L'Université par sa présence sur tout le territoire national, par sa pluridisciplinarité et par la variété de ses parcours (IUT, cycles généraux, licences et masters professionnels, écoles d'ingénieurs, formations de santé) assume un rôle d'acteur majeur de la formation initiale et celle

tout au long de la vie. Les Universités constituent ainsi un atout maître pour donner à la France sa place dans une société mondialisée de la connaissance, société qui exigera d'atteindre l'objectif de 50% d'une génération obtenant un diplôme d'enseignement supérieur. Elles sont le lieu majeur où se crée cette connaissance et tirent leur force spécifique de leur composition pluridisciplinaire.

Mais, au-delà d'une simple présence territoriale, les Universités ou regroupement d'Universités et/ou d'écoles sont de véritables acteurs économiques dans leur région, en particulier par des relations étroites avec les collectivités locales et les entreprises dans le domaine de la Recherche et de l'Innovation, la création d'incubateurs régionaux et de PME innovantes, le développement de la formation continue, « la valorisation de la diversité, celle des individus et des territoires ». A ce jour, la France possède 81 Universités, 74 écoles universitaires d'ingénieurs, et 114 IUT répartis sur l'ensemble de son territoire, ainsi que 13 PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur).

Les Universités revendiquent pleinement leur part de responsabilité dans le devenir de chacun de ses concitoyens et de leurs régions. Opérateurs décentralisés, autonomes, du service public national d'enseignement supérieur et de recherche, les Universités, seules ou dans le cadre de coopérations et de regroupements locaux d'établissements, sont et seront des leviers efficaces d'une politique qui vise à tirer la France vers le haut. S'appuyer sur elles et sur la cohésion de systèmes universitaires construits, leur faire confiance, s'opposer aux propos misérabilistes ou simplistes de certains, permettra d'enclencher ou de renforcer, selon les sites, les cercles vertueux de la croissance et de la créativité.

CPU, 2007, colloque de Metz

L'Université : une chance et un choix

Au-delà de certains a priori, l'Université est souvent un choix réfléchi par les jeunes bacheliers. Selon l'enquête 2008 menée par la DEPP*, plus de neuf bacheliers 2002 sur dix inscrits en licence après leur baccalauréat et qui ont validé leur licence en trois ans avaient fait le choix de l'Université, et les motivations qui les ont poussés à entreprendre des études dans cette filière sont fortes. Ainsi, 78 % d'entre eux ont mis en avant leur intérêt pour le contenu des études pour expliquer leur inscription. Leur projet professionnel a joué également un rôle très important dans leur choix : il est cité par 60 % des étudiants diplômés en trois ans.

Au total, seuls 13 % des bacheliers 2002 entrés en licence après leur bac ont interrompu leurs études sans avoir obtenu de diplôme du supérieur cinq ans après.

* Direction de l'Evaluation de la Prospective et de la Performance.

ORIENTATION ACTIVE

Incluse dans la Loi relative aux libertés et responsabilités des Universités, mise en place depuis la rentrée 2008, l'orientation active se veut avant tout une démarche de conseil et d'accompagnement engagée par les Universités en direction des futurs bacheliers. L'objectif est de leur permettre de faire des choix d'orientation réfléchis et les aider à intégrer des filières qui leur correspondent et où ils pourront réussir.

L'Université examine désormais le dossier du futur étudiant une fois qu'il s'est préinscrit sur le portail Admissions PostBac (www.admission-postbac.fr). En fonction de son projet, de son parcours et de la filière demandée, elle donne un avis qu'il n'est pas contraint de suivre. L'Université peut soit le conforter dans son choix, soit lui conseiller une autre filière mieux adaptée, soit lui proposer un entretien pour un conseil personnalisé ou une information collective organisée par l'Université (rencontres entre lycéens, étudiants et enseignants).

Cette préinscription est importante, les Universités pouvant ainsi mieux anticiper la rentrée en connaissant mieux le profil de leurs nouveaux étudiants.

PRINCIPALES MOTIVATIONS CITÉES PAR LES BACHELIERS INSCRITS EN LICENCE EN FAVEUR DU CHOIX DE LEUR FORMATION (%) (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

	Ont obtenu leur licence en 3 ans	N'ont pas obtenu une licence (1)	Ensemble inscrit en licence
Intérêt pour le contenu des études	78	54	63
Projet professionnel	60	43	50
Débouchés attendus de la filière	39	32	34
Filière adaptée à la série de bac	19	28	24
Attrait de la vie étudiante	16	22	20
Proximité du lieu de formation	12	13	13
Résultats scolaires précédents	13	15	14
Passerelle pour autres filières	11	17	14

(1) Qu'il s soient toujours inscrits à l'université, qu'ils soient réorientés ou qu'ils aient abandonné.

Lecture : 78 % des bacheliers qui ont obtenu leur licence en 3 ans, se sont inscrit en licence en raison de l'intérêt qu'ils portaient au contenu des études.

Source : Rapport Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2008 - DEPP

EN SAVOIR +

- Rapport DEPP 2008
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- CPU Actes de Metz, 2007
- CPU Actes de Bruxelles, 2008
- CPU Actes de Brest, 2009 disponibles sur www.cpu.fr
- Rapport Attali
- Institut Montaigne



**Conférence
des présidents
d'université**

Les dossiers CPU sont une publication de la
Conférence des présidents d'Université.

Directeur de la publication :
Lionel Collet

Rédaction :
Sophie Dotaro, Virginie Picagne

Conception et réalisation graphique :
Jean-François Treillou, Commevisuels.
Impression : PLG.

CPU 103 Bd Saint-Michel 75005 Paris
www.cpu.fr

© CPU Octobre 2009
ISSN en cours